

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

p. 2 & 3

## PROTOCOLE DE DISCUSSION

p. 4

## ACTUALITÉS

Constructifs, unis, vigilants et mobilisés !  
p. 5 & 6

Le élèves de la voie Pro en STS et IUT  
p. 7

La rénovation de la voie professionnelle  
dans les CPC

Refusons toute violence !  
p. 8

Menaces contre les statuts : c'est non !  
p. 9

Conférence des directeurs d'IUFM :  
le Snetaa dit NON à leurs propositions  
p. 10 & 11

SEGPA ! On continue !  
p. 12 & 13

## BRÈVES

p. 14 & 15

Les contractuels  
p. 16

Certifié(e)s, agrégé(e)s en collège  
Postes aux concours 2008  
p. 17

Hyper modernité et hyper réformes  
Plan Banlieue : les écoles  
de la 2<sup>ème</sup> chance  
p. 18 & 19

Les langues mises à l'honneur  
p. 20

Le cadre Européen de certifications (CEC)  
p. 21

Le Snetaa-EIL sur "Second Life" ?  
Trop, c'est trop !  
p. 22

Lundi de pentecôte  
p. 23



AP N° 493 / FÉVRIER 2008 /  
Comité de rédaction : 74, rue de la Fédération 75739 Paris  
cedex 15 / Tél. 01 53 58 00 30 / Fax 01 47 83 26 69 / snetaa-  
nat@aol.com / www.snetaa.org / Directeur de la publica-  
tion : Christian Lage / Commission  
paritaire : CPPAP 0110 S 07264 - ISSN 1273-5450 /  
Mise en page : Marianne Morichaud /  
Photographies/Illustrations : Photos.com - Snetaa/  
Impression : Imprimerie Lefevère, 2 chaussée Marcelin-  
Berthelot 59200 Tourcoing - Tél. 03 20 25 06 31



## Se doter d'un avenir est un combat quotidien

CHRISTIAN LAGE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Alors que les vacances vont permettre aux enseignants de souffler, ils n'en conserveront pas moins à l'esprit la pression qu'ils ont accumulée depuis la rentrée et qui s'ajoute à celles subies les années passées. Le corps enseignant subit non seulement la dégradation de ses conditions de travail mais aussi des agressions de toutes parts. Un exemple du manque de considération pour les enseignants tient aujourd'hui en une annonce du gouvernement d'une augmentation de 0,5 % du point d'indice au 1er mars. C'est vraiment nous manquer de respect, c'est vraiment se moquer des fonctionnaires. Nous ne pouvons que dénoncer encore une fois cette mesure qui ne correspond absolument pas à la réalité de la perte de notre pouvoir d'achat. C'est pourquoi le Snetaa avait appelé à la grève le 24 janvier. La mobilisation pour nos salaires reste plus que jamais d'actualité. Pour autant, nous n'acceptons pas la rémunération au mérite ni une volonté du gouvernement de redéfinition de la politique indemnitaire en créant une part liée à la fonction et une part liée aux résultats collectifs et individuels. Il s'agit pour le Snetaa de refuser d'évaluer la performance des enseignants car notre école n'est ni une entreprise, ni une marchandise. Les enseignants continuent à être agressés par une succession de rapports. Un dernier en date est celui livré par le Comité

Pochard qui devait proposer une revalorisation du métier d'enseignant. Ce rapport de plus de 200 pages reprend des constats mais ce sont ceux de tous les éléments d'une pensée unique qui est véhiculée par les mêmes individus depuis de nombreuses années. Ils prônent un certain nombre de pistes et le gouvernement devra, à partir de ces travaux, élaborer des propositions. Ce rapport prône ainsi le développement de l'autonomie des établissements avec le renforcement de l'autorité du chef d'établissement par la création d'un lien contractuel entre l'établissement et l'enseignant. Il instaure l'évaluation des établissements qui doivent rendre compte aux usagers de la qualité de l'école. Les missions des enseignants sont maintenant distinguées en trois types : le cœur du métier, les activités et les activités modulables avec notamment l'encouragement à la bivalence et l'envoi des PLP bivalents en collège. Pour faire bonne mesure, le temps de service des enseignants est annualisé. Ce rapport contient d'autres éléments puisqu'il envisage une revalorisation salariale notamment avec des primes en contrepartie du temps passé, il simplifie les concours puisque les CAPET et CAPLP seraient mutualisés, ainsi que les parcours de carrière. Ce rapport contient tout ce que nous pouvons redouter et dont nous ne voulons pas. Il construit un corps unique d'ensei-

« Rien n'est fait  
tant qu'il reste  
quelque chose à faire »

LUCAIN

gnant alors que l'enseignement professionnel est pratiquement oublié dans sa spécificité par ses auteurs. C'est une nouvelle manière de transformer les enseignants en variable d'ajustement du système éducatif. On peut parfaitement retrouver cet esprit autour du décret de Robien que nous avons eu tant de difficultés à faire retirer. C'est pourquoi là encore le Snetaa ne peut que combattre la plupart des éléments de ce rapport. Il a ainsi choisi de signer l'appel d'une inter-syndicale pour que le Ministère ouvre de vraies négociations sur le métier sans partir du rapport Pochard. Tout le contenu du rapport Pochard va à l'encontre du développement et de la valorisation de l'enseignement professionnel maintenu dans sa spécificité. En effet, la question semble maintenant posée : doit-il demeurer un corps spécifique des PLP et un enseignement professionnel public et laïque au sein de l'Education Nationale ? La réponse pour le Snetaa est bien sûr la source de tous ses combats déterminés par ses valeurs historiques. Il faut aux jeunes de notre pays un enseignement professionnel capable de leur offrir un diplôme reconnu par les entreprises et ce secteur spécifique est bien celui du corps des PLP. C'est pourquoi nous nous sommes à nouveau élevés contre la diminution des recrutements en baisse de 9 % cette année. La rénovation et la valorisation de l'enseignement professionnel doivent véritablement être portées par tous ceux qui refusent le corps unique et qui veulent que l'enseignement professionnel reste bien une mission du service public et non dévolu aux entreprises et géré par les branches professionnelles. C'est dans cet esprit que le Snetaa a signé un protocole de discussion avec le Ministère en décembre. Il s'agit bien de s'interroger sur les évolutions de l'enseignement professionnel qui passent elles aussi par l'élévation de la qualification, l'augmentation des poursuites d'études mais aussi et surtout par la prise en charge de jeunes en difficultés qui doivent eux aussi pouvoir rester à l'école. Ainsi, le Snetaa revendique la construction d'un parcours diplômant, du CAP au BTS dans nos lycées professionnels et avec les PLP. Pour autant, la période a pu voir de nombreuses difficultés dans les académies

quant à la mise en œuvre de ce protocole. Il nous faut cependant pas oublier que la période a correspondu à la mise en œuvre des moyens dans les établissements qui correspondaient aux massives suppressions de postes que nous connaissions car prévues au budget. Ainsi, le Bac Pro 3 ne peut être considéré comme la cause de suppressions de postes même si nombreux ont été les recteurs à ne pas jouer le jeu. C'est pourquoi le Snetaa s'est battu pour que le Bac Pro 3 ne soit pas mis en œuvre sans qu'il n'y ait une véritable interrogation sur les parcours avec la création par exemple de CAP. De plus, les grilles horaires circulent sans qu'elles aient été vues et discutées. C'est une nouvelle maladresse qui permet de s'interroger pour savoir si le MEN n'entretient pas un double discours ou tout au moins pour savoir s'il contrôle bien tous les recteurs. En effet, le protocole stipule bien, comme le confirme la note du Ministre du 18 décembre, que la rentrée 2008 est à considérer dans chaque académie et en discussion avec les syndicats signataires. Il s'agit tout simplement d'instaurer le parcours diplômant que nous appelons de nos vœux pour que chaque jeune ait sa chance de réussite et sa sortie du système scolaire avec une qualification.

Le Snetaa entend donc de se battre pour que le MEN maintienne les 30 % d'effectifs de l'enseignement professionnel qui est la seule garantie à la fois de nos postes et de nos structures, mais aussi pour que nous ayons les moyens de faire face à notre mission. Ainsi le Snetaa consultera ses adhérents pour que ceux-ci soient aussi le vecteur de ce que nous devons discuter avec le MEN mais aussi avec les recteurs.

Un questionnaire vous parviendra bientôt sur les élèves, les modalités pédagogiques, les contenus disciplinaires, la délivrance des diplômes...

Le Snetaa estime qu'après la création du Bac Pro dans les années 80, une nouvelle étape doit être mise en œuvre notamment pour sauver l'enseignement professionnel et il ne peut l'être que s'il est développé et clairement reconnu.